

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULOUSE METROPOLE, COMMUNE DE SAINT-ORENS DE GAMEVILLE Projet de 2^{ème} Modification

Monsieur le Président de Toulouse Métropole informe qu'une enquête publique relative au projet de 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse Métropole, commune de Saint-Orens de Gameville, sera ouverte :

du lundi 05/12/2022 (8h30) au lundi 09/01/2023 (17h) inclus

Ce projet de 2^{ème} modification est mis en œuvre en vue :

- de permettre le renouvellement urbain rue Pablo Neruda, rue des Chasselas et sur le site de l'ancienne Gendarmerie en encadrant la qualité urbaine,
- d'instaurer des emplacements réservés (ER) afin de renforcer le maillage des cheminements doux et de transports publics.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné **Monsieur Jean-Claude BARTHES** en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier du projet de 2^{ème} modification du PLU de Toulouse Métropole, commune de Saint-Orens de Gameville, comprenant notamment une notice des incidences du projet sur l'environnement, les avis émis par les personnes publiques associées et par l'autorité environnementale, est consultable pendant la période de l'enquête publique :

- en version informatique sur le site Internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr rubrique *Je Participe*,
- en version papier aux jours et heures habituelles d'ouverture au public :
 - au **siège de Toulouse Métropole**, 6 rue René Leduc à Toulouse (Métro ligne A - station Marengo), du lundi au vendredi de 8h à 18h,
 - au **Centre Technique Municipal de la commune de Saint-Orens de Gameville**, 10 rue du Négoce, 31650 Saint-Orens de Gameville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public, au siège de Toulouse Métropole du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Des horaires exceptionnels peuvent être mis en place dans les lieux de consultation du dossier et des registres compte tenu des vacances scolaires, du contexte sanitaire et des mesures gouvernementales prises pendant la période de la mise à disposition.

Pendant toute la durée de cette enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre dématérialisé sécurisé** accessible 7j/7j et 24h/24h via le site internet de Toulouse Métropole www.toulouse-metropole.fr rubrique *Je Participe*,
- sur un **registre d'enquête papier** établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire Enquêteur, mis à sa disposition au siège de Toulouse Métropole et au Centre Technique Municipal de la commune de Saint-Orens de Gameville aux jours et heures habituels d'ouverture au public cités précédemment,
- par **voie postale** en adressant un courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Toulouse Métropole - 6, Rue René Leduc - BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5 à faire parvenir pendant la durée de l'enquête publique, le cachet de la Poste faisant foi,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : modification-plu-saint-orens@mail.registre-numerique.fr.

Monsieur le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la Mairie de Saint-Orens de Gameville lors **des permanences** aux jours et heures suivants :

- **lundi 05/12/2022**..... de 9h à 12h ; - **lundi 09/01/2023** de 14h à 17h.
- **jeudi 15/12/2022** de 14h à 17h ;

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de Monsieur le Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an, au siège de Toulouse Métropole, Service Planification Urbaine (6, Rue René Leduc, BP35821- 31505 Toulouse Cedex 5) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et sur le site internet de Toulouse Métropole.

Le dossier éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole.